Contribution à l'enquête publique sur le Projet éolien du Pays Blancois 21/10/2026

Opposition au projet éolien

Messieurs les Commissaires,

J'ai appris avec stupeur qu'un projet éolien était en cours, comportant l'implantation de 5 éoliennes de 6 MW d'une hauteur de 200 mètres et de 2 postes de livraison, sur les communes de Mérigny, Saint-Aigny et Concremiers.

Sur le fond

La France produit déjà de façon excédentaire de l'électricité qu'elle revend à perte. L'électricité produite par les ENR, par des sociétés très opaques, bénéficiant d'un prix trop élevé, garanti par l'Etat, est payée par le consommateur, particulier, artisan ou entreprise.
Ce prix engraisse des promoteurs douteux, appauvrit l'ensemble de notre pays, ruine nos entreprises et les citoyens français. **Nous n'en avons pas besoin** !

Sur notre exceptionnel petit coin de France

La destruction des paysages est un des arguments contre les éoliennes qui réunit le plus d'opposants.
Notre département est pauvre en population, en industries, en finances. Peut-être est-ce là un « argument » des promoteurs qui imaginent qu'ils peuvent bien implanter leurs machines gigantesques « chez les ploucs ».
La principale richesse de nos campagnes et de nos jolis villages entre Val d'Anglin et Val de Creuse est constituée par leurs paysages, leur calme et leur douceur de vivre.
Ces moulins à vents géants, produits majoritairement dans la dictature communiste chinoise, employant des esclaves ouigours ou autres et des enfants, n'ont rien d'écologique.

Nous avons dans ce coin de France, marqué par la Guerre de Cent ans, un chapelet d'exceptionnels châteaux, églises, prieurés, point de vue… (Forges, Ingrandes, Croix blanche, Plaincourault, Voie romaine, Puychevrier, …).

Nous ne voulons pas que ces machines défigurent nos paysages et dévastent notre environnement (espèces animales, pollution des sols par la bétonisation…)
Nous n'en voulons pas !

Diane BORNE

Châtillon-Sur-Indre